

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **01 avril 2026** à **15 h 30** à l'hôtel de ville de la municipalité des Coteaux.

Étaient présentes Mesdames Andrée Brosseau, Line Roussin ainsi que Monsieur Michel Joly tous formant quorum sous la présidence de Madame Andrée Brosseau.

sont également présents Monsieur Jacques Legault, secrétaire ainsi que Monsieur Marco Jean, trésorier et Madame Chantal Moniqui de la firme BCGO.

Absence motivée de Monsieur Sylvain Brazeau.

Madame Andrée Brosseau, vice-présidente, a ouverte l'assemblée à 15 h 30 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2780-04-26 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2781-04-26 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour ci-dessous.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation du rapport financier pour l'année 2025;
4. Varia;
5. Parole à l'assistance;
6. Levée de l'assemblée extraordinaire du 1 avril 2026.

ADOPTÉE

2782-04-26 Présentation du rapport financier pour l'année 2025

ATTENDU QUE la firme BCGO inc., auditeur indépendant de la Régie d'assainissement des Coteaux, a complété la vérification du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et en fait la présentation;

ATTENDU QUE M. Marco Jean, trésorier, dépose le rapport financier 2025 auprès des membres du conseil d'administration;

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

DE RECEVOIR ET D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier de la Régie d'assainissement des Coteaux pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, tel que présenté;

ET DE PRENDRE ACTE de sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

Varia

Parole à l'assistance

Aucune intervention

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2783-04-26 Levée de l'assemblée extraordinaire du 01 avril 2026

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée extraordinaire du 01 avril 2026 soit levée à 16 h 04

ADOPTÉE

Andrée Brosseau, vice-présidente

Jacques Legault, secrétaire